

DEUXIEME SERIE DE REPONSES AUX QUESTIONS POSEES PAR UN SOUMISSIONNAIRES

Questions	Réponses
<p>1) Le volume de prestation : Ce volume est indiqué en "homme/mois" avec, par profil d'expertise, une charge allant de 12 à 24 homme/mois à répartir sur un projet d'une durée annoncée de 32 mois. Nous hésitons sur l'interprétation du nombre de jour/homme que représente un homme/mois</p> <p>Nous avons pour habitude de travailler en Jour/homme. Dans ce CSC, vous estimez la charge de travail en homme/mois.</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'agit-il d'une estimation du nombre de jours de prestation sur 1 mois? à multiplier pour la durée totale du projet (32 mois) ? 24 jours par mois durant les 32 mois du marché ? - S'agit-il du nombre de mois à temps plein (20 jours prestés par mois) travaillé par la personne ? Soit pour un 24 homme/mois, 24 mois x 20 jours prestés durant les 32 mois du projet ? 	<p>L'intervention de chaque expert doit être repartie sur la durée des 30 mois en fonction des activités à mener. En termes d'honoraires en h/j il pourra être considéré 20 jours (soit 5 jours ouvrésx4 semaines). La facturation se fera donc au prorata temporis.</p>
<p>2) Le remboursement des frais liés aux déplacements internationaux : Je n'ai pas vu mention de ce type de dépenses dans les Tdr ni dans le tableau d'offre de prix</p> <p>Concernant les éléments inclus dans le prix. Dans les projets que nous menons actuellement, Enabel rembourse les transports internationaux (domicile de l'expert-lieu de formation) sur base de pièces justificatives, les vols internes sont pris en charge directement par Enabel et parfois même les logements dans certains contextes. Dans le CSC, rien n'est mentionné à ce sujet. Pourriez-vous éclaircir ce point ?</p>	<p>Pour les consultants internationaux les billets d'avion et les autres frais liés à leur expatriation sont à intégrer directement dans leurs honoraires</p>
<p>3) La situation sécuritaire des régions ciblées par le marché : S'agissant de zones à risques, Enabel prévoit-il des dispositions particulières pour la sécurité des consultant</p> <p>Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la situation sécuritaire des régions ciblées par le marché ? Il y a t-il un protocole de sécurité particulier mis en place par Enabel Niger ? Des</p>	<p>La situation sécuritaire globale dans la zone d'intervention du projet fait l'objet d'un suivi et d'une update des plans sécuritaire par nos services en charge de la question. L'information sécuritaire sera donc accessible auprès de nos services et il reviendra au prestataire retenu de prendre les dispositions qui s'imposent.</p>

<p>assurances particulières contractées par Enabel ? Un système de sécurité renforcé est-il mis en place lors des déplacements des experts internationaux</p>	
<p>4) Nous sommes intimement convaincus par la force des équipes hybrides (internationaux/locaux). Est-il envisageable de proposer 2 profils complémentaires pour un même poste au sein personnel clé ?</p>	<p>La combinaison des expertises locales et internationales est autorisée mais il n'est pas permis de proposer deux profils pour un seul poste</p>
<p>5) Selon le Formulaire d'offre – Prix (page 55 CSC), nous devons fournir deux Assistantes d'équipe. Cela signifie-t-il que l'un d'entre eux doit être basé à Dosso et l'autre à Tahoua ? Notre interprétation est-elle correcte ? Cependant, si cette interprétation est correcte, il n'y a qu'un seul bureau dans le budget. Cela signifie-t-il que le bureau doit être situé à Niamey ?</p> <p>Toujours en ce qui concerne la question précédente, nous ne comprenons pas très bien la logique qui la sous-tend. Que les assistants seront basés au sein des Conseils Régionaux pour appuyer le déploiement des Business Coachs ? Que le bureau serve de point d'ancrage pour les experts EP 1 à 4 à Niamey ? Mais ces quatre experts travailleront-ils alors sur le terrain ? Resteront-ils à Niamey ?</p>	<p>Aucun expert ne sera basé à Niamey. Le prestataire à la latitude louer des bureaux à l'emplacement où il le souhaite. Il est prévu 2 bureaux : l'un à Dosso et l'autre à Tahoua. <i>De façon ponctuelle et selon la nécessité des activités pourraient amener le prestataire à Niamey. Le déploiement sur le terrain des experts dépendra de la stratégie propre du prestataire.</i></p>